

A Caen le 22 novembre 2020,

objet : La Sommation contre l'assomation

Madame la rectrice,

Dans la situation actuelle, que nous espérons exceptionnelle, nous, les personnels, sommes en grande souffrance en raison de changements continus d'organisation : aux consignes gouvernementales mouvantes, s'ajoutent des pressions hiérarchiques.

De plus, nous dénonçons le maintien de tous les projets descendants et des formations.

Dans le premier degré, pour ne citer que ce cas, vos services ont imposé plusieurs réorganisations pour la gestion des élèves en difficulté. Les informations à ce sujet sont arrivées très, trop tard. Par exemple, à la rentrée de septembre les équipes devaient rédiger un avenant au projet d'école en se basant sur des évaluations diagnostiques. Sans élément précis concernant le cadre de cet avenant, la plupart des collègues ont fait passer les évaluations fournies par le ministère afin d'être en capacité de répondre à un cadre inconnu. De ce fait, le temps a manqué pour accueillir nos élèves qui avaient grand besoin de reprendre des habitudes en ce début si particulier d'année scolaire. Puis il s'est avéré que la création des groupes ne nécessitait pas de faire passer ces évaluations lourdes et inadaptées...

Aucun temps de concertation ne nous a été accordé pour rédiger cet avenant avec un ultimatum fixé au... 16 septembre. De plus, dès le 9 septembre, la hiérarchie a imposé des formations !

Quelque temps après, on nous annonce qu'il faut confier la gestion des groupes de besoin à un·e maître·sse RASED ou à un professeur·es remplaçant·e.

A la rentrée de novembre, nouveau virage : la priorité est au cycle 2 et les « inclusions » ne se font qu'à la demi-journée.

Ainsi les multiples injonctions contradictoires de vos services n'ont eu de cesse d'éroder un peu plus la confiance des élèves, des parents, et la nôtre.

Dans les dernières décisions incompréhensibles : alors qu'à la faveur des circonstances sanitaires, vous restreignez nos droits et limitez sérieusement l'expression des personnels en nous imposant à nous, représentant·es syndicales, la tenue en visio-conférence des audiences et des réunions d'instances, vous décidiez tout récemment, avant un rétropédalage -fort discret-, d'imposer des formations «en présentiel» aux professeur·es des écoles : quand les personnels, croulant sous le stress et les tâches supplémentaires occasionnées par la pandémie et sa gestion calamiteuse, travaillent, dans des conditions difficiles, à faire respecter des protocoles sanitaires quasi

inapplicables, voilà que vous leur intimez l'ordre de se regrouper dans un même lieu, pour des formations à l'urgence très peu évidente...

Où est la logique de ces multiples contradictions ?

Madame la Rectrice, d'une part nous vous demandons instamment de cesser ces injonctions contradictoires .D'autre part, cessez de nous harceler et laissez-nous simplement enseigner.

Claire Bazemo,

secrétaire départementale de

SUD Education Calvados

